

**FOR** **Demande de consultation Consilium en  
médecine du travail**  
**« TRAVAILLEUSE ENCEINTE »**  
**En l'absence de la patiente**

**Indications**

Le nombre de demandes de conseils par téléphone ayant sensiblement augmenté, nous avons mis en place ce formulaire de contact. En cas de questions sur des situations relevant de l'OProMa, vous avez la possibilité de faire appel aux médecins du travail du DSTE, **avec l'accord de votre patiente**, qui vous apporteront des conseils personnalisés. Les médecins du DSTE répondront par écrit aux questions posées par les médecins spécialistes et/ou généralistes. Une facturation au tarif Tarmed « consilium » sera adressée à la patiente concernée. Vous pouvez adresser votre demande au secrétariat médical du DSTE par mail afin qu'un médecin du travail puisse vous répondre dans les plus brefs délais. Nous vous remercions de remplir le formulaire ci-dessous afin que nous puissions répondre au mieux à votre demande.

*Coordonnées du/de la médecin référent.e \**

Nom et prénom	Dr·Dre
Adresse : Rue et numéro Code postal et ville	
Adresse @	
*Si orientation par une sage-femme, coordonnées du gynécologue référent Nom et prénom sage-femme	Dr·Dre  Mme

*Coordonnées de la patiente (ou étiquette patiente) :*

.....G .....P Assurance-maladie	Âge gestationnel : .....SA TP : .....
Numéro d'assuré	
Plaintes au travail/ <b>expositions professionnelles à risques :</b>	<i>Adresser l'auto-questionnaire de repérage des expositions professionnelles rempli, à nous demander à <a href="mailto:dste.secrmed@unisante.ch">dste.secrmed@unisante.ch</a> si pas en votre possession</i>
Statut actuelle de la grossesse :	<input type="checkbox"/> <b>physiologique</b> <input type="checkbox"/> <b>pathologique</b>
Mise en inaptitude	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
Etat de santé actuel :	Actuellement en <b>arrêt de travail</b> : <input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> <b>Taux : ....%</b> <b>Motif : .....</b>
Contexte et questions au médecin du travail	

*\*S'il existe un médecin du travail affilié à cette entreprise, la patiente doit lui être orientée afin qu'il lui fournisse l'analyse de risques.*